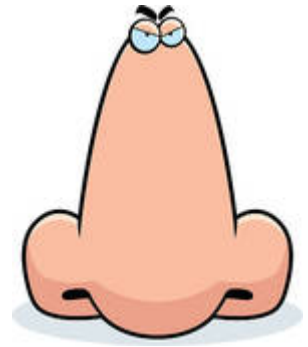




### Le traitement des déchets : le site ALVEOL de Bellac et l'Incinérateur de limoges



Barrage a participé à la C.L.I.S. (Commission Locale d'Information et de Surveillance) « ALVEOL » de Bellac le 18 Janvier 2012, à la demande de LNE (Limoges Nature Environnement).

Pour mémoire le SYDED a mis en place une unité de traitement de déchets ménagers et industriels à Bellac au lieu dit le « bois du roi ».



- 1** Réception et pesée des déchets
- 2** Les Déchets Industriels Banals (DIB) et les encombrants sont contrôlés puis directement stockés dans un casier après contrôle.
- 3** **Le parcours des ordures ménagères**  
Les ordures ménagères sont orientées vers l'unité de traitement mécano-biologique.
- 4** **L'unité de traitement mécano-biologique**  
Cet équipement permet, après broyage et humidification des ordures ménagères, de les stabiliser par compostage intensif pendant 6 à 8 semaines. Les métaux ferreux sont récupérés.
- 5** **La plate-forme de maturation**  
Cette zone permet aux déchets compostés de terminer leur stabilisation sur une zone étanche non couverte. Au bout d'environ 10 semaines, ils sont stockés dans un casier.
- 6** **Les bassins de stockage et la station de traitement des lixiviats**  
Ce dispositif permet de stocker les effluents issus du bâtiment de compostage, de l'unité de maturation et de l'Installation de Stockage des Déchets (ISD).
- 7** **Une alvéole réhabilitée**  
Une fois comblées, les alvéoles sont recouvertes d'une couverture étanche végétalisée. Un réseau de captage du biogaz achemine celui-ci vers une unité de traitement ou de valorisation. En périphérie des alvéoles, est implanté un fossé étanche collectant des eaux de ruissellement. La durée de vie du site est de 20 ans et les alvéoles ainsi fermées seront surveillées pendant 30 ans.

## **8 Les casiers et leurs alvéoles de stockage**

L'installation de stockage permet d'accueillir, dans un environnement parfaitement protégé, les encombrants des déchetteries, les Déchets Industriels Banals (DIB) non fermentescibles, et les Ordures Ménagères (OM) stabilisées issues de l'unité de compostage.

## **9 La construction des casiers**

La phase de construction comporte une phase de terrassement et une phase de mise en place d'étanchéités. alvéol comprendra au total 5 casiers subdivisés en plusieurs alvéoles. 80 000 tonnes/an de déchets peuvent être accueillies sur alvéol ce qui fera au final un total de 1 600 000 tonnes



Sur le plan théorique, tout semble parfait, le problème est que 20 mois après le démarrage le constat est désastreux, malgré des interventions, des modifications de process, des investissements à répétition ça ne marche pas. Les odeurs, pour l'essentiel d'œuf pourri (H<sub>2</sub>S- hydrogène sulfuré) rendent la vie insupportable pour les riverains sur plusieurs kilomètres (ville de Bellac incluse), obligés de se calfeutrer chez eux, cas de vomissements d'enfants allant à l'école...

Contrairement aux prévisions, le stockage dans les alvéoles génère la formation d'un lixiviat important (jus de poubelles) qui se charge de polluants organiques, minéraux et métalliques risquant de provoquer la pollution de la nappe phréatique.

Un audit technique a été réalisé en mars 2012, il fait état d'une dégradation alarmante du bâtiment de traitement mécanique et de tous les équipements mécanisés qui ont un degré de vétusté évalué entre 60 et 100 % au bout de 20 mois d'exploitation !!!

Il apparait clairement que le process de traitement n'est pas maîtrisé.

N'oublions pas également les conditions de travail du personnel. En effet l'enquête note que d'un point de vue sanitaire et de l'hygiène, l'ambiance est très dangereuse (présence d'ammoniac en saturation) du fait d'un risque biologique important le port d'EPI est fortement recommandé.



En conséquence le site est arrêté, en attente de solutions adéquates. Les ordures de Bellac vont être traitées à l'incinérateur de Limoges

Mais rappelons que ces ordures ne sont pas triées et que le but de Barrage est de réduire à la source le volume à traiter.

Suite à la CLIS du 1<sup>er</sup> juillet 2011 nous venons de prendre rendez vous avec les membres de l'agglomération et l'exploitant (Véolia) pour visiter l'usine d'incinération de Limoges afin de :

- Bien comprendre son processus de fonctionnement.
- Voir les différents points de maintenance source de dysfonctionnement.
- Voir les différentes lignes d'analyse des polluants.
- Connaître les méthodes d'étalonnage des appareils.
- Apprécier les actions mises en place en cas de panne de mesure.

Nous souhaitons également connaître l'historique des incidents de l'incinérateur survenu en cours de fonctionnement ainsi que les actions de maintenance préventive (une par jour en moyenne) pour déterminer les points faibles à améliorer et surtout pour limiter au maximum le nombre d'heures de fonctionnement hors norme et réduire les émissions de polluants .

## Schéma de biodégradabilité des déchets

